

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ·E À L'ARÉNA, PARCS ET TERRAINS SPORTIFS

Service : Loisirs, culture et vie communautaire

Statut : Poste syndiqué | Permanent

Horaire : Temps plein, horaire variable de 40 heures/semaine

Salaire : Taux horaire entre 29,71 \$ et 37,14 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la personne titulaire du poste a comme principale responsabilité d'accomplir différents travaux manuels relatifs à l'entretien des infrastructures intérieures et extérieures, incluant les parcs et les terrains sportifs durant la période estivale. Elle accomplit diverses tâches routinières et ponctuelles qui lui sont confiées afin d'assurer le bon déroulement des opérations. Elle pourra également être appelée à travailler dans d'autres services.

PRINCIPALES FONCTIONS

Saison hivernale :

- Exécuter les tâches d'entretien général du bâtiment et des équipements (intérieur et extérieur);
- Opérer la surfaceuse et s'assurer de son entretien régulier;
- Veiller à la sécurité des lieux et des équipements;
- Entretenir les surfaces glacées extérieures;
- Participer au montage et démontage des salles selon les besoins (transporter et déménager du matériel lorsque requis);
- Apporter un soutien logistique aux événements, tournois et autres;
- S'assurer de la propreté, de l'ordre et du bon état physique des lieux de travail, incluant le restaurant et le bar, des équipements et outils;
- Assurer une présence et offrir un service courtois à la clientèle;
- Assurer le service du Proshop et faire les dépôts;
- Superviser et récolter les admissions aux activités libres et autres (selon les besoins);
- S'assurer de faire respecter les règlements par la clientèle et les utilisateurs;
- Vérifier les différents systèmes (mécaniques, électriques, chauffage, ventilation, réfrigération) selon les procédures établies;
- Exécuter les réparations mineures et informer son supérieur des bris majeurs.

Saison estivale :

- Réaliser les tâches reliées à l'entretien, la sécurité et la propreté des parcs de jeux pour enfants;
- Effectuer l'entretien des terrains sportifs et récréatifs (lignage, installation des filets, bollards, entretien des équipements, etc.);
- Effectuer de menus travaux d'entretien des équipements sportifs.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- La personne recherchée doit posséder des habiletés manuelles variées et être en mesure de démontrer de l'autonomie, de la polyvalence et un sens de l'organisation développé;
- Elle doit également faire preuve de courtoisie et d'intégrité;
- **Être disponible pour travailler, selon les besoins, principalement le soir et les fins de semaine;**
- Posséder des habiletés manuelles;
- Posséder des connaissances en menuiserie, plomberie et électricité (un atout).

... /2

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :

- Taux horaire variant selon l'expérience entre 29,71 \$ et 37,14 \$;
- Emploi permanent, 40 heures par semaine;
- Assurance collective;
- Contribution de l'employeur de 9 % pour le fonds de pension;
- 15 jours de congés flottants et personnels payés;
- 5 jours de congés de maladie payés;
- 13 jours fériés payés;
- Remboursement de 100 \$ par année pour la pratique d'une activité sportive.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise doit déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

Date limite : 18 novembre 2025

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 21 octobre 2025

Stéphany Gaudreault, coordonnatrice ressources humaines et communications